

LA GAZETTE DE ROYERES



Conformément à nos engagements, nous franchissons une nouvelle étape dans la modernisation de notre collectivité.

En effet, à l'aube de la montée en puissance du numérique et de l'arrivée prochaine de la fibre optique sur notre commune, ROYERES devait se doter d'un outil de communication et d'information performant.

C'est pourquoi, nous avons souhaité que ce nouveau site soit à la fois ludique, personnalisé, dynamique et accessible à tous, afin de faciliter toutes vos démarches, vous tenir informé de l'actualité de la commune, et découvrir ou redécouvrir au travers de nombreux articles et photographies notre belle cité.

Je tiens à remercier toutes les personnes, élus et stagiaires, qui ont contribué, bénévolement, avec enthousiasme, à la création de notre site.

À vos souris et bonne navigation sur le site de ROYERES...

Franck LETOUX.

Le site internet: www.royeres87.fr

La page facebook : [Mairie Royères](https://www.facebook.com/MairieRoyeres)



CEREMONIE DES VOEUX 2015.

Le discours de M. le Maire Franck LETOUX.

Je vous remercie d'être venus si nombreux, ce soir, témoigner une nouvelle fois de votre attachement à notre commune et je vous souhaite la bienvenue à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux à la population. Je vais commencer comme il se doit, par vous présenter pour cette année 2015, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, nos souhaits les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité, de l'optimisme sans modération, nécessaire dans cette période troublée, sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels et associatifs. Cette cérémonie des vœux est aussi, l'occasion de dresser un bref bilan des réalisations, actions et événements de l'année écoulée, et dessiner, les contours des projets à venir, pour l'année 2015.

Les travaux réalisés en 2014.

Durant cette année 2014, des travaux de renouvellement et de renforcement de conduite de distribution d'eau potable, et le remplacement de 25 branchements particuliers ont été effectués, rue Jean Moulin et rue du 11 novembre. Ces travaux conséquents ont duré plusieurs semaines. Ce nouveau réseau nous permet, de sécuriser la distribution de l'eau potable du centre bourg, de limiter les interventions sur la voie publique et de réduire les fuites. Par ailleurs, le syndicat Vienne Briance Gorre a procédé à la construction d'un nouveau réservoir afin de couvrir la distribution de l'eau sur l'ensemble de notre territoire.

La station d'épuration :

La nouvelle station d'épuration de Laugère a été mise en service en juin et fonctionne très bien, elle a permis à 25 foyers de disposer d'un système d'assainissement collectif.

Cet équipement innovant a la particularité d'utiliser les propriétés naturelles des roseaux pour dépolluer les eaux usées.

Écologique, bien intégré dans le paysage, cet équipement nous apporte une vision sereine dans les années à venir, en matière de performance de traitement des eaux usées, de préservation des milieux naturels mais aussi de développement de l'urbanisation autour de ce projet.

Effacement des réseaux :

La première tranche de travaux d'effacement des réseaux rue Jean Moulin a débuté en novembre. Cette opération était devenue nécessaire, au vue des nombreux supports bois ou béton, venu s'implanter au fil des années, et nous pouvons le dire, ces équipements s'intègrent assez mal dans notre paysage communal. Ces travaux sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage du syndicat énergie Haute Vienne et sont le préalable à des travaux d'aménagement plus conséquents.

Dans le cadre des charges transférées, des travaux de réfection de voirie ont été réalisés par la communauté de commune, rue du grand Rouvre et route du stade, rue du 19 mars au village de la Rippe, et sur les voies communales de Combas et du Puy la Clède.

A toutes ces actions, se rajoutent comme chaque année, divers travaux d'entretien de voirie, et bâtiments communaux, sans oublier le soin apporter à nos nombreux de chemins de randonnée.

L'année 2014 a été riche en événements portés ou soutenus par la collectivité, événements culturels ou festifs, je citerai entre autre :

- Le concert mécanique salsa dans le cadre de la culture au grand jour,
- la fête du 14 juillet,
- La signature du serment de jumelage entre notre commune, les communes d'Eybouleuf, la Geneytouse, St Denis des Murs et la commune italienne de San Agata
- Le traditionnel vide-grenier
- L'exposition « 14 -18 Poussières de guerre »
- Le 1^{er} marché de Noël qui a été une vraie réussite.

Enfin, nous avons mis en place en septembre la réforme des rythmes scolaires. Je tiens à remercier Mme la Directrice, les enseignants et les personnels de l'école pour leur implication dans cette réforme.

Merci aux nombreux parents d'élèves et bénévoles qui ont participé à l'animation des activités périscolaires.

Cette année de réforme est une année d'expérimentation, des ajustements d'horaire sont nécessaires, ils interviendront à la rentrée 2015.



Abordons maintenant les perspectives 2015.

Tout d'abord, le plus important chantier pour cette année : le projet d'aménagement de la rue Jean Moulin et du centre bourg.

Ce projet est divisé en deux tranches fonctionnelles.

Le programme des travaux prévoit pour la première tranche rue Jean Moulin :

La création d'un cheminement piétonnier, des travaux de sécurisation routière et maîtrise des vitesses, L'aménagement de notre éco-point, l'installation de l'éclairage public.

Cette rue est une route départementale, c'est pourquoi le Conseil Général prendra en charge la réfection de la chaussée.

Actuellement en phase de consultation d'un maître d'œuvre, la fin des études est programmée pour Juin 2015, les travaux devraient débuter en septembre.

A cela viendront s'ajouter :

La 2^{ème} tranche d'effacement de réseaux dans le bourg.

La réhabilitation du restaurant scolaire de l'école afin de créer un environnement intérieur satisfaisant.

Nous nous devons d'accueillir nos élèves dans les meilleures conditions.

Des travaux de réfection de voirie au carrefour du village de Lafont et sur la voie communale N°1. La plantation d'une haie bocagère sur LE CHEMIN DES CHARRIERES.

Pour terminer, une opération très importante pour nos professionnels et notre population :

l'arrivée sur notre commune du haut débit, voir très haut débit par le déploiement de la fibre optique à domicile.

La première étape prévue en fin 2015, concerne le déploiement au sud de la commune, zone la plus mal desservie par internet. La seconde étape sera consacrée à couvrir en fibre, l'ensemble de notre territoire. Cette opération est portée et financée en grande partie par notre communauté de commune.

2015 sera une nouvelle fois une année électorale... En mars vous serez appelés à désigner vos conseillers départementaux.

Enfin, en décembre, dans une Région élargie avec l'Aquitaine, le Poitou Charentes et le Limousin, nous élirons les nouveaux conseillers Régionaux.

Avant de conclure je souhaite :

Adresser des remerciements particuliers et toute ma sympathie aux représentants et représentantes des associations qui contribuent à l'animation et au rayonnement de notre commune. Adresser mes remerciements à tous les agents municipaux qui sont le premier relais de l'action municipale auprès de toute la population : Service Technique, Service Périscolaire, Service Administratif. Adresser mes remerciements aux adjoints et aux conseillers municipaux pour leur engagement dans la vie municipale et leur soutien dans les projets que nous conduisons.

Merci de votre attention et je vous souhaite à nouveau à toutes et à tous une excellente année 2015.

La Gazette de Royères
2, place de la mairie, 87400 Royères
Tél.05.55.56.00.63
www.royeres87.fr

LA VIE DE LA COMMUNE

11 novembre 2014 : commémoration au monument aux morts.



Comme chaque année, l'école s'est mobilisée pour cette commémoration. Remercions chaleureusement les porteurs drapeaux . A l'issue de ce rassemblement, une collation a été offerte aux participants.

14 novembre 2014 : présentation de la communauté de communes de noblat , aux nouveaux arrivants de notre commune.

26 et 27 novembre 2014 : M. le maire et Ms MOREAU , LAMARGOTet GRAND ont participé au 97^{ème} congrès des maires de France à PARIS.

28 novembre 2014 : exposition « Poussières de guerre 14-18 »



L'exposition « Poussières de guerre » a fait une halte à Royères. Cette expo, créée par le Pays d'Art et d'Histoire (Monts et Barrages)retrace la guerre 14-18 vécue par les 34 communes du pays Monts et Barrages (grâce à des archives prêtées par les habitants).

11 décembre 2014 : conseil municipal (le compte rendu est disponible sur le site internet de la commune et à la mairie).

14 décembre 2014 : 11^{ème} randonnée des Massepains (VTT et pédestre) organisée par l'UC Royères /Saint- Léonard. Cette manifestation traverse la commune et mobilise beaucoup de participants.



18 décembre 2014 : repas de Noël à l'école .



Les enfants , entourés d'élus , avec la participation de Corinne et des maitresses, ont confectionné le repas de Noël. Tout le monde s'est régalé.



20 décembre 2014 : le premier marché de Noël de la commune, mis en place par la municipalité, a eu lieu à la salle polyvalente. Parallèlement, l' Association des Parents d'Elèves proposait des balades en calèche.



La Gazette de Royères
2, place de la mairie, 87400 Royères
Tél.05.55.56.00.63
www.royeres87.fr

Remerciements au groupe : Los Musicaires, Ensemble des ménétriers de la Fédération Limousin Marche des Groupes Folkloriques Français.



21 décembre 2014 : distribution des paniers à nos aînés. Merci à tous pour votre accueil.

Certaines personnes n'ont pas souhaité bénéficier de leurs colis . La municipalité a fait don de ces derniers au « Secours Populaire Français. »



17 janvier 2015 : vœux de la municipalité.



Beaucoup d'habitants et d'élus locaux sont venus au vœux de notre commune. A la fin du discours, un verre de l'amitié a clôturé cette sympathique manifestation.



Les lauréats du concours fleuri

Les lauréats ont reçu leur récompense des mains de M. Jean Claude LEBLOIS pour le concours départemental. D'autre part, la commune a récompensé tous les participants inscrits.



N'oubliez pas de vous inscrire pour le concours 2015 auprès de la Mairie.

29 janvier 2015 : conseil municipal (le compte rendu est disponible sur le site internet de la commune et à la mairie).

30 janvier 2015 : vœux aux employés municipaux.



Pour la première fois, la nouvelle équipe municipale a présenté ses vœux aux employés municipaux. Après un point sur l'année écoulée et sur les perspectives de 2015, tout le monde s'est retrouvé autour d'un buffet froid.

07 février 2015 : Repas des Aînés.

Le repas des aînés a mobilisé toute la commune. Un grand nombre avait fait le déplacement. Le repas, concocté par l'auberge St Martin, a été apprécié par tous et l'animation de Pascal TERRIBLE a eu un franc succès.





17 février 2015 : mise en place d'un composteur à l'école.

Le SYDED a installé un composteur à l'école afin de continuer dans la logique du tri.



07 mars 2015 : Plantation de la haie bocagère.



Avec le concours de la fédération départementale des chasseurs, de l'ACCA de Royères et de Ms RIBIERE et FOLTZER (pour la mise à disposition du terrain) une haie bocagère a été plantée chemin des Charrières, devant une centaine de personnes.





Le public a été sensibilisé sur l'importance de la gestion des haies qui structurent notre patrimoine, qui limite l'érosion des sols et protège aussi les cultures tout en assurant le rôle de réservoir de la biodiversité. Cette haie à trois étages est constituée de 24 essences locales et ce n'est pas moins de 180 plants (chênes, châtaigniers, merisiers, noyers, genévriers, houx, pommiers, framboisiers...) qui ont été plantés par les enfants et les habitants de la commune.

Les enfants suivront régulièrement l'évolution des plants après avoir été sensibilisé au rôle du patrimoine végétal.

Un panneau pédagogique sera mis en place.

A la fin de cette agréable journée, un goûter a été offert par la municipalité à l'ensemble des participants.



19 mars 2015 : Dépôt de gerbe au monument aux morts.



Merci à la FNACA et à l'ACVG.

**La Gazette de Royères
2, place de la mairie, 87400 Royères
Tél.05.55.56.00.63
www.royeres87.fr**

VOIRIE

Enfouissement des réseaux.

Sur la première partie de la RD 124 les travaux d'enfouissement sont terminés. De nouveaux candélabres ont été mis en place. La deuxième tranche commencera dès la suppression des poteaux bois et béton (jusqu'au carrefour du stade).

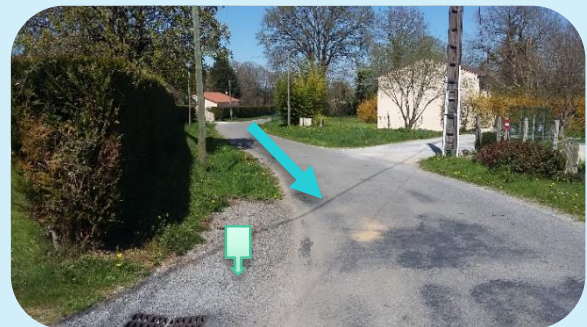


Aménagement sécuritaire de la Rippe

Une réunion d'information s'est déroulée le samedi 11 avril 2015, entre la municipalité et les riverains. Celle-ci avait pour but de présenter les modifications sur le hameau de la Rippe et sur la rue du Pinier. Beaucoup de riverains étaient présents à ce rendez-vous. Après discussion, nous avons validé plusieurs modifications qui interviendront début mai 2015.



Un stop à l'entrée de la Rippe.



Un stop de l'impasse des pierres vers la Rippe



Rue du Pinier.

Un panneau d'information « présence d'enfants » et un panneau de limitation de vitesse.



FLEURISSEMENT

Un premier pas a été franchi : un massif a été créé devant la Mairie. Dans les mois à venir, d'autres sites seront aménagés.



COMMUNICATION

Extrait de la Convention entre la commune de Royères et la société CARRIERES DU BASSIN DE BRIVE

La société CARRIERES DU BASSIN DE BRIVE met gratuitement à disposition de la commune une quantité annuelle de 500 tonnes de matériaux (issus de l'extraction du gisement de Royères) à prendre à la carrière.

Par ailleurs, La société CARRIERES DU BASSIN DE BRIVE met gratuitement à la disposition des habitants des hameaux de Combas et Puy la Clède une quantité annuelle de 20 tonnes de matériaux par foyer, issus de l'extraction du gisement de Royères. à prendre sur la carrière.

En cas de dépassement de ces tonnages, il sera appliqué un tarif préférentiel actualisable annuellement.

Les habitants de la commune hors hameaux de Combas et Puy la Clède, bénéficieront d'un tarif préférentiel, dans la limite de 20 tonnes par an et par foyer. (Voir tarifs ci-après)

Pour tous les habitants de la commune, les enlèvements à la carrière devront se faire sur présentation d'un justificatif de domicile.

Toute livraison assurée par la carrière, sera facturée au tarif en vigueur.

Ces matériaux gratuits ne pourront ni être reportés, ni cumulés d'une année sur l'autre, ni être cédés à titre onéreux ou gratuit à des tiers non bénéficiaires de la présente convention, faute de se voir exclu définitivement du bénéfice de celle-ci.

Toute année civile entamée donnera droit à ces quantités forfaitaires de matériaux.

Matériaux	Prix à la tonne	départ HT
Brut d'abattage	6.80€	
Tête de carrière	4.60€	
Grave 0/150	7.10€	
Grave 0/60	7.80€	
GNT 0/31.5	8.40€	
GNT 0/20	8.40€	
Sable à tranchée 0/4 concassé	6.50€	
Gravillon 4/6 lavé	17.70€	
Gravillon 4/10 lavé	17.50€	
Gravillon 4/14 lavé	17.30€	
Gravillon 6/10 lavé	18.60€	
Gravillon 10/14 lavé	16.50€	
Gravillon 11.2/22.4 lavé	17.10€	
Matériau 20/40	13.80€	
Matériau 40/70	14.40€	
Blocs	25.00€	
Mise en remblais matériaux inertes	3.00€	

Tarif applicable pour les enlèvements, dans la limite des stocks disponibles.

La collecte des encombrants aura lieu du 8 au 12 juin. Inscriptions et renseignements :

Au 05. 87.22.99.00 jusqu'au 29 mai 2015.

Communauté de Communes de Noblat.

DATES A RETENIR

- 8 mai 2015 : ACVG, repas fraternel
- 31 mai 2015 comité de jumelage Noblat Aigues Vives : thé dansant à Royères avec Pascal TERRIBLE.
- 6 juin concert chorales à l'église de Royères.
- 21 juin 2015 : ACVG, méchoui.
- 27 juin 2015 : APE, soirée. (repas de fin d'année scolaire)
- Diverses commémorations : 8 mai. 27 mai. 18 juin.

Dans la prochaine Gazette qui paraîtra fin juin vous pourrez lire :

- Le budget 2015.
- Les nouveaux horaires pour l'école.
- Suite du focus sur les commerçants et les artisans ainsi que sur le milieu agricole.
- Point sur les travaux de voirie.
- Réaménagement de l'agence postale.
- Vie associative.

Ce bulletin a été préparé par : Laurent BARRIERE. Philippe LAMARGOT. Sébastien MOREAU.

La Gazette de Royères
2, place de la mairie, 87400 Royères
Tél.05.55.56.00.63
www.royeres87.fr